



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

CONNAÎTRE SES COÛTS DE REVIENT : UN FACTEUR CLEF DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Joliette, le 15 octobre 2012 - Le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), qui développe et dynamise le milieu bioalimentaire de Lanaudière, contribue à ce que les entrepreneurs améliorent certaines facettes de leur entreprise. L'implantation des coûts de revient est un facteur clef de la réussite de celle-ci.

Du 14 mars au 13 juillet dernier un projet a été concrétisé avec cinq entreprises : une formation financée par le Créneau d'excellence agroalimentaire et bioproduits végétaux – ACCORD Lanaudière et par le Ministère des Finances et de l'Économie ainsi qu'un « coaching » en entreprise organisé par le CDBL et réalisé par CDR Groupe-conseil qui a été, sans contredit, un vif succès. Cela a permis aux entreprises d'améliorer leurs connaissances relatives à leurs coûts de revient tout en leur fournissant de l'information indispensable à une prise de décision stratégique.

Monsieur Benoît Rivest, directeur général du CDBL, nous mentionne : « Nous avons, dans la région, de nombreuses entreprises bioalimentaires en croissance, ce qui amène des modifications à leur structure de coûts. Avoir un système de coûts de revient permet d'analyser efficacement les possibilités qui sont offertes et leurs répercussions directes sur les coûts; donc au final, sur la rentabilité de toute entreprise. »

Si d'autres entreprises désirent en savoir davantage sur ce projet et la possibilité d'y participer, communiquez avec Gabrielle Duval à l'adresse courriel gduval@cdbl.ca ou par téléphone au 450 753-7486, poste 226.

- 30 -

Source : Annie Cossette, coordonnatrice mise en marché/promotion
Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
450 753-7486, poste 242